

# LA LETTRE DU MAIRE (N°2)

29 avril 2020

## Spéciale Crise Coronavirus (Covid-19)

Le plan gouvernemental de déconfinement est connu. Notre propos n'est pas d'énumérer, voire de commenter, les mesures énoncées par le Premier Ministre, même si demeurent, à regret, trop de questions sans réponses. Ces incertitudes doivent inciter à la prudence. Je veux cependant essayer d'être ici concret et positif et vous dire en toute simplicité comment, en Vallouise, nous entendons ajuster notre calendrier aux exigences gouvernementales. Un calendrier qui, aujourd'hui, se déroulera comme suit :

Jeudi 30 avril : Réunion préparatoire à la reprise de la scolarité, avec les représentants des parents d'élèves et les instituteurs.

Même jour : Réouverture du marché, déplacé sur la Gravière, avec signalétique et barriérage adaptés.

Vendredi 1<sup>er</sup> mai : Vente du muguet chez « Mot à Mot », « Huit à 8 » et Proxi.

Lundi 11 mai : Pré-rentree scolaire avec les seuls instituteurs.

Mardi 12 mai : Reprise des cours pour l'ensemble de nos classes, avec, cependant, à ce jour, encore une inconnue sur les conditions du ramassage scolaire, qui relève de la Région, avec laquelle la Commune est en contact permanent.

Naturellement ce calendrier est appelé à être complété, de même il aura à enregistrer d'inévitables adaptations. Nous vous en rendrons compte au fur et à mesure.

Demeure la question des masques, une question que Madame la Préfète des Hautes-Alpes qualifie elle-même de « prénante » et à laquelle elle avoue qu'il est « difficile d'y voir clair ».

Nous avons reçu 200 masques dits chirurgicaux, distribués en priorité au personnel communal ou réservés pour l'école. La Région nous en offre 1 000 – masques dits FFP2 – qui seront distribués, dès la semaine prochaine, aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes à risque, mais aussi, en fonction des disponibilités, à tous les habitants qui le demanderont. Pour leur distribution, en cette période de déplacements limités ou difficiles pour certains, j'ai demandé aux élus eux-mêmes, quartier par quartier, d'aller à la rencontre de personnes concernées, qui, en ces temps difficiles, ne doivent pas demeurer isolées, avec leurs problèmes et leurs légitimes inquiétudes. Au-delà, la gestion courante de la Commune se poursuit. La Municipalité – maire et adjoints – se réunit toutes les semaines et tous les jours, les agents municipaux – et je veux ici leur rendre hommage – sont à leur poste.

Parallèlement, les dossiers les plus urgents sont traités : ouverture de la route du Pré de Mme Carle le 11 mai et de l'eau à Ailefroide le 18 mai ; travaux buvette de l'Eychauda ; lancement des travaux du parking de la Maison du Parc ; publication du concours d'architectes pour la nouvelle école ; réalisation du parking d'Entr'aigues ; recrutement de saisonniers pour la saison d'été à venir ; lancement de la procédure d'adjudication des pâturages de l'Eychauda ; travaux à réaliser sur la chapelle des Claux ; versement des subventions aux associations...

Un mot, enfin, sur un sujet qui n'a malheureusement pas été évoqué par le Premier Ministre : la situation économique du petit commerce. Pour y répondre localement et à notre niveau, je maintiens ouvert notre numéro d'appel et d'entraide [06 32 11 89 85]. Notre commerce local est un des poumons de notre vallée. Il nous faut l'aider.

Naturellement, sur l'ensemble de ces questions ou tous autres sujets, nous resterons 24h/24h à l'écoute de celles et de ceux qui ont un besoin à exprimer, une question à poser, une attente à formuler.

Bon courage à toutes et à tous.

**Jean Conreaux**  
**Maire de Vallouise-Pelvoux**

– **Infos 24/24** –

**Pour être informé en continu des évolutions de la situation dans la Commune, suite aux décisions de confinement, pensez à consulter régulièrement le site internet de la Mairie : [www.vallouise-pelvoux.fr](http://www.vallouise-pelvoux.fr). Vous y trouverez toutes les informations utiles. Site actualisé en temps réel.**

